

Début du déploiement de la fibre

Tous les habitants, toutes les entreprises de Plaisance et neuf communes bientôt fibrés.



Début du déploiement de la fibre

Début du déploiement de la fibre

De nombreuses études, des travaux préparatoires et la priorisation des chantiers par les élus ont déjà été réalisés à Plaisance et dans les communes voisines pour permettre l'arrivée de la fibre. Si Nathalie Barrouillet et Gérard Castet, conseillers départementaux, Cyril Cotonat, délégué de la communauté de communes au sein de Gers Numérique, Régis Soubabère, maire de Plaisance, et les maires des autres communes concernées, sont venus assister au grutage du Nœud de Raccordement Optique (le « cœur » du futur réseau en fibre optique), c'est pour marquer le début « visible » de cet immense chantier.

Immense chantier car c'est jusqu'à chaque habitation et chaque entreprise qu'il va falloir déployer ce nouveau réseau en fibre optique. Il ne s'agit donc **pas seulement du centre-ville : 100 % des prises, même les plus éloignées du central téléphonique, seront bien équipées. Et cela concerne 10 nouvelles communes de Bastides et Vallons du Gers : à Plaisance, Armentieux, Galiac, Ladevèze-Rivière, Ladevèze-Ville, Saint-Aunix-Lengros, Tasque, Tieste-Uragnoux, Jû-Belloc, Préchac-sur-Adour.**

En s'adaptant aux situations les plus diverses : avec des fourreaux existants, en réalisant des tranchées, en utilisant des poteaux ou des façades. Ce réseau public en fibre optique, déployé par Gers Numérique, s'arrête en « limite de propriété » avec la pose d'un point de branchement. Les derniers mètres de fibre (entre le salon de l'abonné et ce point de branchement) sont réalisés lorsque l'habitant ou l'entreprise s'abonne.

Pour déployer le réseau historique en cuivre jusqu'à chaque bâtiment, il avait fallu quelques décennies à France Télécom... car c'est un véritable travail de fourmi tant pour les bureaux d'études que pour les équipes sur le terrain.

Un chantier colossal réalisé en 18 mois

Dans le secteur de Plaisance, comme dans les autres chantiers engagés par Gers Numérique, tout ira plus vite : « il faudra compter 18 mois pour fibrer l'intégralité des 10 communes » rappelle Gérard Castet qui suit de près les chantiers dans cette partie du territoire gersois.

Mais cela ne veut pas dire qu'il faut nécessairement attendre 18 mois pour profiter du potentiel de la fibre. « Les premiers déploiements viseront le collège Louis Pasteur et des sites économiques. Ensuite, le choix a été fait de poursuivre les chantiers dans les communes où le débit est aujourd'hui le plus faible : en commençant par Jû-Belloc, Tieste-Uragnoux. Nous finirons par le reste de Plaisance qui bénéficie aujourd'hui du meilleur débit dans le secteur » soulignait également Nathalie Barrouillet. **La quasi-totalité de ce nouveau réseau sera livré d'ici fin 2020 et les premiers raccordements sont prévus pour la fin d'année. Il sera alors possible de s'abonner sur le réseau pour remplacer la connexion en cuivre par la fibre.** Et ainsi multiplier son débit : la fibre permet de transporter des données quasi à la vitesse de la lumière et les opérateurs proposent donc des abonnements 100 Mégas, 200 Mégas, 500 Mégas voire plus encore...

Orange est pour l'instant le seul opérateur à avoir choisi de proposer des offres aux particuliers (d'autres suivront prochainement) : c'est donc vers cet opérateur que doivent se tourner les habitants qui souhaitent s'abonner prochainement à la fibre.

Pour les professionnels, plusieurs opérateurs sont également présents sur le réseau gersois. Les opérateurs FullSave, Equadex et Ariane Network, dont la spécialité est les offres sur mesure pour les grandes entreprises, sont à même de proposer, dans le Gers, des abonnements et des services aux professionnels les plus exigeants.

En attendant la possibilité de s'abonner, tous les habitants peuvent être tenus informés de l'arrivée de la fibre à leur adresse. C'est le service proposé par Gers Numérique qu'il suffit de joindre par téléphone (05 31 00 46 90) ou par mail (contact@gersnumerique.fr) : **en communiquant son adresse complète et un mail, le syndicat mixte vous informera dès que la fibre est déployée à votre adresse.**

Il est également possible de suivre le déploiement de la fibre à son adresse : sur le site de Gers Numérique, l'état du déploiement de chaque adresse apparaît en 4 étapes (études en cours, travaux en cours, commercialisation en cours, abonnement possible).

Étaient présents à l'événement Gérard Castet, conseiller départemental du Gers ; Nathalie Barrouillet, conseillère départementale du Gers ; Régis Soubadère, maire de Plaisance-du-Gers ; Cyril Cotonat, représentant de la communauté de communes au sein de Gers Numérique.